

AVIS DE COURSE
63ème REGATE de la PORCELAIN

03, 04, 05 JUIN 2017
« Auphelle » PEYRAT LE château 87470
CLUB NAUTIQUE de VASSIVIERE PORT CROZAT
Grade : 5A
Série : OPT, IND, OSIR, PAV, MIJI, INQ, LAS, LAR, LAS4

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES :

- 1.1. La régate sera régie par les règles de course à la voile World Sailing 2017 – 2020.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règles de classes et les règles de jauge concernées.

2. PUBLICITE [DP]

2.1 Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte aux séries : **Optimists, dériveurs inter série, lasers, planche à voile, croiseurs, handivoile,**

4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : Solitaires 5€, Doubles 10€

5. PROGRAMME PROVISOIRE

Programme	Date	Heure
Inscriptions	03 et 04 juin	9H30
Clôture des inscriptions	03 (14H30) 04 (10H00)	
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	03/06/17 04/06/17 05/06/17	15H00 10H30 09H30
Nombre prévisionnel de courses 6 selon conditions locales		

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Affiché suivant les prescriptions fédérales

Et, disponibles sur le site internet du club : cnvassiviere.fr

7. LES PARCOURS

Les parcours seront disponibles et affichés sur place (parcours sur bouées fixes « voir site internet »)
Suivant les conditions météo, des parcours spéciaux peuvent être mis en place. Les parcours seront annoncés par la sonorisation avant chaque départ.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

13.2 2 course doit être validée pour constituer une série :

- (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. SITUATION DU PLAN D'EAU : lac de VASSIVIERE

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
Des prix seront distribués en présence des concurrents

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Régis DUPERRIER (tel ci-dessous)

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V.COMPETITION, valides, un certificat médical de moins d'un an et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

15.1 Informations concernant l'hébergement et les campings.

Camping gratuit sur la base nautique, renseignements hébergements Pôle tourisme 05 55 69 76 70

15.2 Description des possibilités de repas.

Pôt accueil coureurs le samedi soir (barbecue à disposition)

15.3 Les membres du comité de course et du jury.

MICHEL Jacques, BRODIN Marcel, DELANNEAU Jackie,

15.4 Les exigences spécifiques de mouillage ou de rangement.

Places de Port gratuites, possibilité grue (prévenir Michel FEVRIER 06 10 91 00 21)

15.6 Possibilité de prêt de bateaux, la règle G3 s'appliquera.

Possibilité prêt LASER, OPTIMIST
(prévenir Régis DUPERRIER 05 55 33 37 15 – 06 10 74 45 93)
Bourse aux équipiers croiseurs.